



HAL
open science

Licence Sciences du langage

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du langage. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02027166

HAL Id: hceres-02027166

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027166>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Sciences du langage

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université (AMU)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Sciences du langage* est une formation qui dispense un enseignement varié et complet dans les différents domaines des sciences du langage. Elle assure également l'interface avec les sciences de l'éducation, et le concours d'orthophonie. Elle ouvre essentiellement sur l'enseignement (master *MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)*) puis concours de l'enseignement, sur une poursuite d'études en FLE (Français langue étrangère) ou sur la recherche (après un master *Sciences du langage* et doctorat).

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la licence <i>Sciences du langage</i> sont présentés de manière complète et précise : cette licence vise à offrir aux étudiants une large culture sur les questions fondamentales liées aux langues, au langage, à la parole, etc., d'un point de vue théorique, mais aussi pratique. À travers les différents domaines abordés, les étudiants sont sensibilisés aux différentes approches, niveaux d'analyse, courants. Des parcours en deuxième année de licence (L2) et en troisième année de licence (L3) permettent aux étudiants de s'ouvrir à d'autres disciplines, ou à une spécialisation (didactique, Traitement automatique des langues (TAL), FLE, langue des signes française (LSF), terrain). Ceci permet aux étudiants de cette licence de s'orienter soit vers le master <i>Sciences du langage</i> et de poursuivre leur spécialisation, soit de se tourner vers une profession mieux identifiée (orthophonie, journalisme, enseignement, etc., après une poursuite d'étude). Les objectifs sont donc clairement identifiés, et correspondent au spectre (large) que peut offrir une licence de sciences du langage en fonction des affinités ou choix des étudiants. Néanmoins, les objectifs de présentation de cette licence sont étayés de propos très génériques sur les débouchés.</p> <p>Le vivier d'intervenants est large et semble bien stabilisé : enseignants-chercheurs (EC) mais aussi professionnels ou praticiens. L'intérêt pour la LSF semble être une piste d'évolution importante puisque la formation fait face à une forte demande.</p>
Organisation
<p>La licence <i>Sciences du langage</i> propose l'ensemble des cours qui permettent aux étudiants de se forger une culture générale dans le domaine des sciences du langage. Sur les six semestres, les étudiants se confrontent aux différents niveaux de l'analyse linguistique, ce qui permet de les sensibiliser aux multiples approches et problèmes soulevés par le langage, les langues, ou la parole. Trois parcours aux choix sont proposés : un parcours pluridisciplinaire avec 30 % d'enseignements de sciences humaines et sociales (SHS) d'autres disciplines, de FLE (30 % de cours de spécialité) et de linguistique. Seul le parcours FLE est décrit dans le détail. La logique des parcours manque un peu de précision.</p> <p>Au total, l'organisation est donc favorable à la bonne diffusion des sciences du langage, aussi bien pour des étudiants qui souhaitent se spécialiser dans ce domaine, ou que pour des étudiants pour lesquels le langage jouera un rôle important dans le projet professionnel, sans que cela soit néanmoins le débouché visé.</p>

<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>La licence <i>Sciences du langage</i> offre un cursus complet en trois ans (ce n'est pas le cas dans toutes les universités) bien ancré localement, à la fois dans l'offre de formation, mais aussi au regard de l'environnement. Cette licence bénéficie en effet d'un environnement scientifique favorable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Laboratoire parole et langage (LPL ; unité mixte de recherche du Centre national de la recherche scientifique (UMR CNRS)/AMU 7309) auquel sont rattachés la plupart des EC, le Laboratoire d'information fondamentale (LIF ; UMR CNRS/AMU 7279) auquel appartiennent certains chercheurs en TAL, et le laboratoire d'excellence BLRI (Brain and language research institute - Institut langage communication et cerveau). -L'école d'orthophonie : fort maillage entre les enseignants de cette école, les praticiens, la recherche. <p>Cette licence est donc définie comme vivier pour les masters, qui sont en majorité au service de la préparation des études doctorales. Le positionnement de la licence est donc lié à celui du dispositif menant à la recherche universitaire. Elle entretient également des liens, ou est en cohérence, avec d'autres formations, comme la licence transdisciplinaire <i>Sciences et humanités</i>. Cette licence offre donc à ses étudiants un positionnement cohérent et ouvert vers les domaines de la recherche, de la pratique en orthophonie, avec notamment une dimension spécifique sur les questions de parole, de pathologies, ou de traitement automatique.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique comprend une quinzaine d'EC titulaires, auxquels s'ajoutent plusieurs vacataires (doctorants notamment). La maquette pédagogique couvrant un large spectre des domaines des sciences du langage, les différents EC de l'équipe sont spécialistes de plusieurs domaines, approches, ou courants. Ceci contribue à apporter aux étudiants de la licence un contenu diversifié et une large visibilité sur ce qui peut se faire en sciences du langage, que cela soit de manière monodisciplinaire, ou à l'interface avec d'autres disciplines.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Les effectifs oscillent entre 106 et 123 inscrits administratifs (entre 104 et 127 inscrits pédagogiques) sur les 3 années de la licence, et entre 12 et 17 diplômés à l'issue de la L3. Ces chiffres s'interprètent au regard de la diversité des parcours rendus possibles par cette formation. En effet, si la licence complète mène plus naturellement au master (puis à l'ingénierie, la recherche), elle permet aussi, avec diverses modulations (après la L1, ou la L2) d'accéder à des concours ou à d'autres formations (communication- orthophonie- interprétation / traduction, informatique pour le traitement automatique des langues). Certains étudiants s'orientent notamment dès la L2 vers les métiers de l'enseignement, par le biais d'une formation assurée en sciences de l'éducation et FLE. Elle perd ainsi beaucoup d'étudiants au moment du passage en L2 et L3 (baisse de 50 %). Cette licence assure donc une formation pour un public diversifié, qui pourra y acquérir les bases et savoirs nécessaires à certains concours, s'y former pour s'orienter ensuite dans d'autres domaines, ou bénéficier d'un bagage intéressant dans leur projet professionnel. Les débouchés annoncés sont plutôt ceux d'un master, voire d'un doctorat.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>Les étudiants de licence entretiennent certaines relations avec la recherche : intervention d'EC dans les enseignements, intervention de quelques chercheurs du LPL, possibilité pour les étudiants d'être associés à des projets de recherche du LPL (le dossier mentionne cela comme des « sortes de « stages » au milieu de ces chercheurs »), et organisation en fin de L3 d'un colloque durant lequel ils présentent leurs travaux. Ainsi, même si la recherche est généralement peu présente au niveau licence, cette formation développe un intérêt pour la mise en valeur de la recherche à ses étudiants. Elle initie en trois ans aux différents domaines de recherche en sciences du langage.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>La professionnalisation concerne à la fois la pratique pédagogique et les débouchés offerts. Concernant la pratique pédagogique, la taille des groupes permet la réalisation de créations, la collaboration avec les EC sur des projets de recherche, ou encore la pratique d'une cinquantaine de langues différentes. Concernant les débouchés, les liens forts dans le domaine de l'orthophonie, et l'offre de la LSF, permet aux étudiants d'envisager des débouchés directs. Dans plusieurs cas, la licence est conçue comme « un marchepied vers l'activité économique », avec le prolongement par une ou plusieurs années d'études. Cette licence se positionne donc diversement face à la professionnalisation, mais essentiellement de manière indirecte en étant une voie d'accès à des formations ou concours, ou en amenant au master qui peut déboucher sur les métiers de l'enseignement ou de la recherche.</p>

<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Il n'y a pas de stage prévu en tant que tel (il s'agit plutôt de l'association aux activités des chercheurs), mais les projets occupent une place dans la formation : projet de parcours professionnel, possibilité de suivre les enseignements des unités d'enseignements (UE) Pro-MEEF de l'ESPE (École supérieure du professorat et de l'éducation), organisation d'un colloque au cours duquel les étudiants présentent leurs travaux. Le « projet de parcours professionnalisé » (5P) aurait mérité d'être développé.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La licence accueille des étudiants étrangers (programmes Erasmus ou Crepuq) : 15 en L1, 3 à 5 en L2 ainsi qu'en L3. Six étudiants de la licence ont quant à eux pu effectuer des études à l'étranger. Il existe des programmes avec le Québec, les États-Unis et le Maghreb. Le parcours FLE accueille 12 à 15 % d'étudiants étrangers : porté par la licence de lettres modernes, il permet néanmoins d'être recruté en master mention <i>Sciences du langage</i>, parcours <i>FLE/S (Français langue étrangère/seconde)</i>. Des cours sont en langues étrangères (de manière ponctuelle : cours de linguistique des langues des signes, conférences en anglais au LPL). Les étudiants diplômés de cette licence ont la possibilité de candidater dans les programmes d'échanges (Erasmus Mundus Action 2 Multi, avec les pays industrialisés d'Asie du Sud Est), pour poursuivre leurs études en master. Six étudiants ont ainsi pu effectuer des poursuites d'études dans des pays d'Asie. La place de l'international n'est donc pas directe dans le cadre de la licence, mais offre différentes possibilités pour la poursuite d'études.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Le recrutement est standard pour une L1 : il se fait au niveau baccalauréat ou DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires) en L1, et auprès des étudiants de l'année n-1 en L2 et L3. Le recrutement est aussi ouvert en L2 et L3 à des étudiants venus d'autres formations qui ont validé suffisamment de crédits en sciences du langage (18 pour la L2, 24 pour la L3). Les passerelles sont nombreuses, puisque cette formation peut constituer une passerelle vers les sciences de l'éducation (cursus débutant en L3 puis orientation vers le master <i>MEEF</i>) ou les écoles d'orthophonie. Cet aspect « passerelle » est identifié comme un point de réflexion, dans la mesure où cette licence forme beaucoup pour d'autres filières. Concernant l'aide à la réussite, l'appel au plan réussite en licence a permis d'augmenter le nombre d'heures dans certaines matières fondamentales en L1 et L2, grâce au temps supplémentaire et/ou en petits groupes accordé pour cela. Il y a 50 % d'échec en fin de L1, et une déperdition de 50 % également en fin de L2, mais, grâce aux efforts accomplis, le taux d'échec en fin de L1 a sensiblement baissé (le dossier ne donne pas de chiffre de cette baisse). Un effort a également été effectué sur la méthodologie (travaux dirigés, travaux à rendre, encadrement, ainsi que le parcours professionnel introduit par l'université).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>L'usage du numérique est généralisé dans la pratique pédagogique : supports en ligne sur l'ENT (environnement numérique de travail), usage de plateformes interactives, usage de l'audio et de la vidéo, tutoriels, recherches internet. La « communication » se numérise également, que ce soit dans le cadre des cours (diaporamas) ou dans la correspondance (contact par voie électronique). Le blog de la formation https://scl.hypotheses.org permet également aux étudiants de trouver les principales informations sur leur formation, et de se documenter sur les différents sujets à un même endroit. L'usage du numérique concerne donc essentiellement la mise en ligne des cours et des informations administratives. Il concerne également la pratique disciplinaire en sciences du langage, avec des logiciels dédiés aux données langagières.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>L'évaluation se fait en contrôle continu intégral, et de manière très classique. L'usage du numérique permet le dépôt de corrections sur l'ENT. Des travaux oraux, ou des synthèses de documents, sont également demandés. En L3, une évaluation porte également sur l'organisation et la participation des étudiants au colloque organisé dans le cadre de leur cursus.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'organisation de la formation permet l'acquisition de compétences générales en sciences du langage : elle couvre ainsi les différents domaines de la discipline. Des compétences plus spécifiques peuvent être acquises dans le cadre de parcours et de spécialisations (FLE, TAL, par exemple), afin de préparer les étudiants à une poursuite d'études en master.</p> <p>La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) ne comporte que des informations génériques, et pourrait être améliorée par la prise en compte des compétences professionnelles dérivées des savoirs acquis dans la formation.</p>
Suivi des diplômés
<p>La formation est en contact avec l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) d'AMU. Le suivi n'est pas très efficace, mais un projet de réunions avec les anciens étudiants est mentionné.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement, celui-ci étant annoncé comme devant être mis en place pour 2016-2017. L'autoévaluation a fait l'objet d'une adaptation des questionnaires de l'OVE : les résultats ont été analysés en réunion d'équipe, et conduisent à une proposition de différenciation des parcours en fonction des projets des étudiants. Mais le dossier donne peu de détails de l'analyse ou de la prise en compte de l'autoévaluation. Les volumes de certaines UE seront également augmentés afin de contribuer à une meilleure réussite.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Un accompagnement méthodologique renforcé.
- La place de l'international en particulier grâce au parcours *FLE*.
- Formation complète, avec une équipe pédagogique représentative des domaines et courants de la linguistique.
- Panel de débouchés possibles : concours, orientation dans d'autres formations, poursuites d'études.
- L'adossement à la recherche, potentiel d'ouverture à la recherche (sensibilisation par les EC, colloque en L3).
- Originalité de l'offre dans certains champs (comme la LSF).
- Liens avec l'école d'orthophonie (dans la pratique pédagogique) et l'environnement scientifique.
- Blog de la formation <https://scl.hypotheses.org>.
- Prise en compte de difficultés dans les matières fondamentales par une augmentation des heures.

Points faibles :

- Place de la professionnalisation : pas d'intervention de professionnels (industrie de la langue, orthophonistes, etc.), pas de stage, pas de réflexion en termes de compétences.
- Déperdition des étudiants formés, du fait du statut de « marchepied » de la formation : en effet la préparation aux écoles d'orthophonie, le lien avec les sciences de l'éducation, etc., conduisent à un passage relativement modeste des étudiants d'une année à l'autre, malgré la réussite de ces derniers et la qualité de la formation.
- Absence de conseil de perfectionnement, pas d'implication des étudiants dans des réunions de suivi.

Avis global et recommandations :

Une formation de qualité, complète et bien construite. Des parcours diversifiés peuvent y être effectués, et des étudiants de provenance ou avec des projets différents peuvent donc y cohabiter. Le contenu et les modalités d'enseignement, d'évaluation, etc., sont néanmoins très traditionnels, et pourraient se moderniser afin de rendre les sciences du langage plus attractives. Ceci permettrait à la formation de se mettre davantage en phase avec les projets des étudiants, et diminuer la déperdition constatée entre chaque année de la formation.

L'attention portée à la cohérence et à la réussite permettent une amélioration régulière de la maquette. Pour éviter l'effet « marche-pied » vers d'autres formations, il conviendrait d'identifier des stratégies d'intégration des parcours et projets divers à l'offre de la licence, même si cela est très complexe. Il faut en effet que la formation soit vigilante sur la chute potentielle des effectifs.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

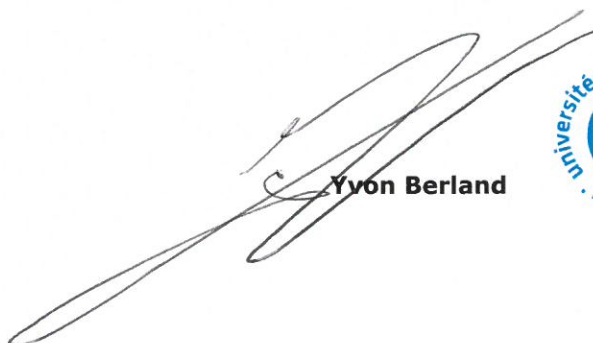
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.


Yvon Berland

